

Immobilier & Services

Le magazine des services, du facility et du property management

n° 47

APROMA Bilan & Projets

Un an après sa création, APROMA compte aujourd'hui 19 membres. Son président, Paul Cornaille, se livre à un premier bilan et annonce les chantiers de 2015 de cette association qui regroupe les professionnels de la gestion de l'immobilier d'entreprise pour le compte de tiers.



Paul Cornaille
Président
d'APROMA

Immobilier & Services : Quel bilan faites-vous de votre première année d'activité ?

Paul Cornaille : Le travail a été intense avec plus de 40 réunions de travail pilotées par les 3 commissions permanentes de notre association et une réunion mensuelle de notre Bureau. Je me réjouis de la participation très assidue de nos membres qui témoigne de l'intérêt des thèmes abordés. Chaque commission a avancé sur sa thématique. Ainsi, en matière de partenariat et de relations publiques,

de nombreux contacts ont été initiés et, pour certains, concrétisés. En matière de formation, nous avons signé une convention de partenariat avec l'ESPI et nous siégeons désormais au comité d'orientation du Master 246 « Management de l'Immobilier » de l'université Paris Dauphine. Par ailleurs, APROMA a signé la « Charte sur l'efficacité énergétique des bâtiments tertiaires publics et privés » portée par le Plan Bâtiment Durable et a intégré son comité de pilotage. Quant à la commission Métier et Ethique, elle a retenu les axes de travail suivants : éthique et règles professionnelles, outils et systèmes d'information, ressources humaines, réglementation et développement durable. Un groupe de travail s'attache en ce moment à analyser les conséquences de la Loi Pinel sur notre métier.

Sur le sujet Communication, Etudes et Evénements, la commission dédiée à ces thématiques a travaillé à l'élaboration de nos outils de communication, au premier rang desquels notre site internet qui a été lancé en septembre 2014. En communication externe, APROMA a organisé une conférence sur le thème de la cybercriminalité-Fraude aux loyers lors du Simi 2014 et a participé au Forum des Métiers de l'Immobilier en février.

Quels sont les chantiers pour 2015 ?

Paul Cornaille : Chaque commission va poursuivre les missions et

les réflexions initiées en 2014 mais APROMA se fixe deux chantiers prioritaires pour 2015. C'est, d'une part, la mise au point de standards de marché dédiés au Property Management et, d'autre part, la création d'un observatoire économique et financier de notre secteur d'activité. Il s'agit de travaux ambitieux mais dont nous avons la certitude qu'ils contribueront à structurer notre marché.

Précisez-nous ce standard de marché et cet observatoire ?

Paul Cornaille : Alors que d'autres lignes de métier de l'immobilier d'entreprise – comme la transaction ou l'expertise – ont adopté des pratiques métiers très normalisées et présentent des grilles de rémunération très analogues, le Property Management n'a pas encore atteint ce degré d'homogénéité. Je pense qu'il revient à APROMA de favoriser cette évolution. Concrètement, il s'agit de définir les « best practices » afin qu'elles deviennent les standards de marché qui favoriseront la reconnaissance de notre métier. Ces standards s'inscrivent dans une logique de promotion et de valorisation des missions du Property Management sans évidemment interférer sur le mandat qui relève de la liberté contractuelle entre le mandataire et son mandant, chaque entreprise gardant ses spécificités et ses compétences propres. Concernant l'observatoire APROMA, il s'agit de rassembler et d'analyser les données économiques et financières de la gestion d'immobilier d'entre-

Immobilier & Services

Le magazine des services, du facility et du property management

prise. Ces bases de données pourront concerner des informations générales sur les entreprises membres (CA, effectif, patrimoine sous gestion) et des données immobilières plus spécifiques (typologie des actifs gérés, loyers facturés, analyse et évolution des charges...).

Notre ambition est de fournir à nos membres et à la place les indicateurs de référence dont nous avons besoin et, à terme, d'exprimer des tendances et des projections.

C'est un chantier important qui sera mené de façon transverse au sein de l'association et pour lequel les aspects de confidentialité feront l'objet d'une attention particulière en commençant par rendre anonyme les données elles-mêmes.

Au-delà de ces deux chantiers, nous allons édicter en 2015 une charte professionnelle pour nos membres, continuer les discussions pour nouer de nouveaux partenariats et poursuivre notre travail de communication et de promotion du Property Management en France.

Février - Mars 2015

Immobilier & *Services*

Le magazine des services, du facility et du property management

n° 47